LA VILLE DE NOISIEL
16 000 habitants – 367 agents – 4 km² de superficie – 50 % d'espaces verts

RECRUTE
Pour le service Urbanisme

UN INSTRUCTEUR du DROIT DES SOLS ET FONCIER (H/F)
Cadre d'emploi des rédacteurs

Sous l'autorité du responsable du service Urbanisme, Politique de la ville, vous êtes chargé de l'instruction des dossiers d'autorisations du droit des sols, et des dossiers fonciers (cession, acquisition, rétrocession, etc.).

Vous devrez renseigner le public relatif à la gestion des dossiers du droit des sols (accueil physique et téléphonique), vous assurez le suivi des dossiers de déclarations d'enseignes, vous rédigez les autorisations d'occupation du domaine public.

COMPÉTENCES et QUALITÉS REQUISES :

Vous bénéficiez d'un diplôme équivalent au bac minimum, d'une formation en urbanisme, d'une bonne maîtrise de l'outil informatique et des logiciels métiers, d'une bonne organisation et méthode de travail, d'un sens de la communication et de la transversalité.
Vous êtes rigoureux, discret, doté d'un esprit d'initiative.
Vous avez le sens de l'organisation et du travail en équipe, le sens du contact et de l'accueil, une aisance rédactionnelle.

Vous devrez assurer un service public de qualité, respecter les missions intégrées dans la fiche de poste, et atteindre les objectifs fixés annuellement par la hiérarchie et mentionnés sur la fiche d'évaluation.

CONDITIONS D'EMPLOI :
Poste à temps complet 36h10 (7 RTT)
Rémunération statutaire + régime indemnitaire + prime de vacances + 13ème mois + amicale du personnel + participation mutuelle labellisée
Lieu : Mairie principale

Merci de joindre à votre candidature vos CV et lettre de motivation par mail
avant le 16 février 2024 à
recrutement@mairie-noisiel.fr